



Informations relatives aux prix et aux produits électricité 2027

Situation générale

L'instabilité des marchés provoquée par la guerre en Iran depuis le printemps dernier n'a heureusement eu qu'un très faible impact sur les tarifs d'électricité 2027. En effet, les besoins en énergie de VOé étaient déjà largement couverts avant le début du conflit.

VOé s'inscrit dans la tendance suisse et annonce une baisse moyenne de 4% des tarifs intégrés, tous tarifs confondus.

Clients industriels au bénéfice du tarif « pro »

Energie

Grâce à une stratégie d'approvisionnement structurée ainsi qu'à une bonne gestion des coûts et des achats, le prix de la part « énergie » est maintenu au même niveau qu'en 2026.

Acheminement national, régional et local

Avec la baisse des tarifs des réseaux amont (Swissgrid et Romande Énergie) et des coûts d'exploitation inférieurs aux prévisions, VOé réduit son tarif d'acheminement de plus de 10%.

Taxes

Les taxes « service système » et « réserve pour l'hiver » baissent pour atteindre respectivement 0.19 cts/kWh et 0.17 cts/kWh. La contribution de solidarité passe à 0.19 cts/kWh (au lieu de 0.05 en 2026).

Les autres taxes fédérales, cantonales et communales restent inchangées.

VOé fondation actif!

Depuis plusieurs années, les clients au bénéfice des produits VOé nature et VOé nature+ contribuent à VOé fondation actif! à hauteur de 0.7 cts/kWh. Les fonds collectés sont attribués sous forme de soutien financier à différents projets liés à la transition énergétique.

Dès 2027, conformément aux nouvelles directives de l'EiCom, les gestionnaires de réseau de distribution (GRD) ne sont plus autorisés à prélever des contributions de ce type. Cette contribution va donc disparaître des grilles tarifaires dès 2027.

VOé fondation actif! attribuera les fonds collectés jusqu'à leur épuisement, avant de cesser ses activités.

Une grille tarifaire simplifiée

Avec la suppression de la contribution à VOé fondation actif ! et compte tenu de l'évolution du mix énergétique, les produits VOé nature et VOé nature+ n'ont désormais plus de raison d'être.

En 2027, VOé proposera une grille tarifaire simplifiée et un seul produit « VOé basic ».

Provenance de l'électricité

L'électricité fournie par VOé aux clients bénéficiant du tarif « pro » est issue à 100 % de sources renouvelables. VOé privilégie la production locale et complète son approvisionnement avec de l'énergie d'origine hydroélectrique alpine suisse ou européenne.

Reprise de l'électricité photovoltaïque revendue à VOé

Le modèle de tarification de la reprise de l'énergie renouvelable provenant des auto-producteurs sera communiqué en fin d'année.

Tarifs industriels

Dès le 1^{er} janvier 2027

		VOé basic
ÉNERGIE	Montant de base (CHF/an)	48.-
	Heures Pleines (Cts/kWh)	14.40
	Heures Creuses* (Cts/kWh)	8.25
ACHEMINEMENT	Tarif de mesure (CHF/an)	156.00
	Abonnement (CHF/an)	612.-
	Heures Pleines (Cts/kWh)	6.65
	Heures Creuses* (Cts/kWh)	3.60
	Puissance (CHF/KW/mois)	6.50
	Réactif (Cts/kVAr/mois)	7.43
	Swissgrid service système (Cts/kWh)	0.19
	Swissgrid réserve pour l'hiver (Cts/kWh)	0.17
	Swissgrid contribution de solidarité (Cts/kWh)	0.19
TAXES	Commune (Cts/kWh)	0.7 (sauf Orbe et Lignerolle) 0.73 (Orbe uniquement)
	Canton (COSSEL) (Cts/kWh)	0.024
	Efficacité énergétique (Cts/kWh)	0.6 (non soumis à la TVA)
	Confédération (Cts/kWh)	2.30

*De 22h à 6h 7j/7

Plus d'informations sur notre site Internet voe.ch

Tarifs publiés hors TVA à 8.1%